

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **26 avril 2010**

Délibération n° 2010-1420

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : GIVORS

objet : Aménagement de la rue Denfert-Rochereau - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Crimier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 16 avril 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 28 avril 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Broliquier, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, M. Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Buna (pouvoir à M. Giordano), Daclin, Arrue, Bouju (pouvoir à M. Grivel), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Coste), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Turcas (pouvoir à M. Havard), Vergiat (pouvoir à M. Suchet), Vial (pouvoir à M. Da Passano), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mmes Ait-Maten, Bailly-Maitre, MM. Deschamps, Dumas, Lelièvre, Muet, Pillonel.

Séance publique du 26 avril 2010**Délibération n° 2010-1420**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Givors

objet : **Aménagement de la rue Denfert-Rochereau - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 avril 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans son plan d'aménagement et de développement durable, la commune de Givors réaffirme ses objectifs relatifs au centre-ville, dans la continuité du projet de ville 2000-2010, afin de :

- faciliter les déplacements et renforcer les liens à l'échelle du centre élargi,
- diversifier et requalifier l'habitat du centre,
- revitaliser l'offre commerciale du centre-ville,
- améliorer le cadre de vie par la valorisation des atouts paysagers.

Sur ce mandat, les actions engagées se poursuivent plus particulièrement par le réaménagement de la rue Denfert-Rochereau.

Le projet Givors - rue Denfert-Rochereau est inscrit à la programmation pluriannuelle d'investissements dans le cadre de la politique : Faire de l'environnement un moteur du développement - Développer la mobilité pour tous, en respectant l'environnement - Adapter l'offre des réseaux existants (routes, TC, vélos, etc.) aux besoins de mobilité de proximité (axe C 13).

En effet, le profil actuel de la rue Denfert-Rochereau, très routier, n'est pas adapté à l'ensemble des usages. Il faut donc redonner l'espace public aux piétons et aux vélos et réduire la place de la voiture.

Par ailleurs, le centre-ville souffre d'un déficit de végétation. Le projet inclura donc la plantation d'arbres d'alignement et de zones végétalisées.

Enfin, l'aménagement devra donner un caractère plus urbain à la rue Denfert-Rochereau et poursuivre le traitement qualitatif des espaces dans la continuité des aménagements récemment réalisés, afin de redynamiser et valoriser le centre-ville.

Le projet d'aménagement doit donc répondre à un double objectif :

- d'une part, affirmer le caractère de centralité de l'axe par un aménagement plus urbain et en cohérence avec les aménagements récemment réalisés autour de l'hôtel de ville,
- d'autre part, requalifier l'espace en favorisant les déplacements modes doux et en végétalisant le site (déficit de végétation sur le centre-ville).

La Communauté urbaine prévoit de lancer des études préalables (sondages, levés topographiques, études de faisabilité, etc.) et les études de maîtrise d'œuvre pour un montant de 100 000 € TTC, objet de la présente demande d'individualisation d'autorisation de programme partielle.

Le coût d'objectif global de l'opération est estimé à environ 1 000 000 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve les orientations d'aménagement et le lancement de l'opération Givors - aménagement de la rue Denfert-Rochereau.

2° - Décide l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale C1 - Développer la mobilité pour tous, en respectant l'environnement, sur l'opération n°2140, pour un montant total de 100 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal de la Communauté urbaine, réparti selon l'échéancier suivant :

- 60 000 € TTC en 2010,
- 30 000 € TTC en 2011,
- 10 000 € TTC en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 avril 2010.